

Formulaire d'inscription et de commande

PROGRAMME DE REVÉGÉTALISATION DES BANDES RIVERAINES

Saint-Prime, édition 2025



Le programme

Les riverains sur le territoire de la **municipalité de Saint-Prime** sont invités à participer au programme de revégétalisation des bandes riveraines qui a été adopté par la municipalité. Ce programme offre aux riverains la possibilité de bénéficier d'une **subvention diminuant de 60% la facture pour l'achat des végétaux et jusqu'à concurrence de 250\$**. Faites vite, les places sont limitées. Le programme de revégétalisation vise à améliorer la qualité des bandes riveraines en vue de mieux protéger les lacs face aux pressions qu'ils subissent (pollution de l'eau, érosion des berges, eutrophisation, etc.).

Déroulement

ÉTAPE FACULTATIVE – S'informer

Participer à la soirée d'information du **26 juin 2025**, participer à l'activité de démonstration du **29 juin 2025** et **utiliser le Guide du riverain** pour vous accompagner dans la démarche.

ÉTAPE 1 – Commander des végétaux

1. Consulter la liste des végétaux offerts dans le cadre du programme de revégétalisation (photos et descriptions au verso).
2. Pour chacune des espèces, inscrivez le nombre de plants que vous souhaitez commander dans la colonne « Quantités » du bon de commande au verso.
3. Indiquer vos coordonnées dans les encadrés prévu à cet effet au verso.
4. Transmettre ce document complété (ou une copie) à l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean par la poste ou par courriel :

- Adresse : **1013, rue du Centre sportif, Normandin (QC) G8M 4L7**
- Courriel : **bande.riveraine@obvlacstjean.org**

La période de commande des végétaux se termine le **21 juillet 2025**.

ÉTAPE 2 – Confirmation de la commande

Nous vous contacterons suite à la réception de votre commande afin de confirmer les espèces commandées, leur nombre et pour vous aviser du montant à payer suite à l'application de la subvention offerte par votre municipalité. Les détails pour effectuer le paiement par chèque ou par virement seront transmis à ce moment.

ÉTAPE 3 – Récupérer les végétaux commandés

Nous vous recontacterons à la mi-juillet afin d'indiquer les détails (lieu, date et heure) pour que vous puissiez récupérer les végétaux commandés. Cette distribution devrait avoir lieu le **14 et le 15 août** dans votre municipalité. En cas d'indisponibilité, nous déterminerons une alternative avec vous.

Conditions

En participant à cette commande, vous confirmez comprendre, accepter et vous conformer au déroulement (ci-dessus) et aux conditions suivantes :

- Si votre municipalité vous a demandé de mettre en place des mesures correctives dans votre bande riveraine suite à un constat de non respect de la réglementation, vous pouvez commander des végétaux, mais la subvention ne sera pas appliquée.
- Si des espèces ne sont plus disponibles chez le fournisseur, l'OBV Lac-Saint-Jean vous contactera pour proposer des ajustements à votre commande.
- La subvention s'applique à l'achat d'un minimum de **10 végétaux**.
- Vous vous engagez à planter les végétaux dans la bande riveraine.
- La survie des végétaux plantés n'est pas garanti puisque cela dépend de plusieurs facteurs (conditions du sol, arrosage, entretien, etc.).
- Vous autorisez l'OBV Lac-Saint-Jean à faire dans les prochaines années un suivi de la plantation (taux de survie, satisfaction, etc.).



VOUS VOULEZ CHOISIR DES VÉGÉTAUX ADAPTÉES À VOTRE TERRAIN ?

Scannez le code QR ou visitez
notre site web pour télécharger
le *Guide du riverain* ou les *Fiches
d'informations supplémentaires
sur les végétaux* !



Pour nous rejoindre

-  1013, rue du Centre sportif,
Normandin (QC) G8M 4L7
-  581-719-1212, poste 236
-  bande.riveraine@obvlacstjean.org
-  www.obvlacstjean.org

Prénom et nom :

Téléphone 1 :

Adresse du terrain à revégétalisé :

Téléphone 2 :

Courriel :

Commentaire* :

* Inscrire l'adresse principale si elle est différente de l'adresse de revégétalisation.

Pour vous aider à choisir les espèces adaptées à votre terrain, vous pouvez consulter le *Guide du riverain* et les *Fiches d'informations supplémentaires*.

 **Commande de 10 végétaux minimum**
pour accéder à la subvention

	Esèce	Exposition	Humidité du sol	Taille à maturité	Emplacement sur la rive	Prix à l'unité*	Quantités
ARBRES	 Épinette blanche	  	Moyenne à élevée	H ↑ 15 à 22m L ↔ 6 à 10m	Replat	12,00\$	
	 Bouleau jaune	 	Moyenne à élevée	H ↑ 15 à 20m L ↔ 6 à 10 m	Replat Milieu	12,00\$	
	 Peuplier baumier		Élevée à moyenne	H ↑ 15 à 22 m L ↔ 6 à 10 m	Replat Milieu Bas	12,00\$	
ARBUSTES	 Spirée à larges feuilles		Moyenne	H ↑ 0,6 à 1,5 m L ↔ 0,6 à 1,5 m	Replat Milieu Bas	10,00\$	
	 Rosier inerme		Faible à moyenne	H ↑ 1,5 à 2 m L ↔ 1,2 à 1,5 m	Replat Milieu Bas	10,00\$	
	 Cornouiller stolonifère	  	Faible à élevée	H ↑ 1 à 3 m L ↔ 2 à 3 m	Replat Milieu Bas	10,00\$	
	 Aronie noire	 	Moyenne à élevée	H ↑ 1,5 à 2 m L ↔ 1 à 1,5 m	Replat Milieu Bas	10,00\$	
	 Dièrville chèvrefeuille	 	Faible à moyenne	H ↑ 0,9 à 1,2 m L ↔ 0,9 à 1,2 m	Milieu Replat	10,00\$	
	 Myrique baumier	 	Élevée	H ↑ 0,6 à 1,2 m L ↔ 2 m	Bas	10,00\$	
	 Physocarbe à feuille d'obier	 	Faible à élevée	H ↑ 1,5 à 3 m L ↔ 2 à 3 m	Replat Milieu Bas	10,00\$	
	 Viorne trilobé	 	Moyenne	H ↑ 1,5 à 2 m L ↔ 1,2 à 1,5 m	Replat Milieu Bas	10,00\$	

Légende

 Soleil  Mi-ombre  Ombre H ↑ Hauteur L ↔ Largeur

* Le prix à l'unité inclut les taxes et les frais de livraison. La subvention n'est pas incluse et s'appliquera sur votre total.